

Colloque « Pauvreté et Développement Durable »

22-23 novembre 2001

organisé par la Chaire Unesco de Bordeaux 4

L'approche "genre" dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance

Elisabeth HOFMANN¹

Kamala MARIUS-GNANOU²

Depuis près de 50 ans les acteurs de la mondialisation que sont la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) sont des arbitres en matière de politique de développement. Leurs grands thèmes qui vont de l'ajustement structurel à la bonne gouvernance en passant par la réduction de la pauvreté et le développement durable ont suscité beaucoup de polémiques, orienté de nombreuses recherches et produit un savoir considérable comme en témoignent les rapports annuels de ces organismes. Se rendant compte des dégâts considérables causés par leur politique d'ajustement structurel (PAS) notamment auprès des femmes qui représentent la grande majorité des pauvres, la BM et le FMI proclament depuis quelques années que la priorité doit être l'éradication de la pauvreté, dans le cadre d'un développement durable.³ Lors du sommet social de Genève (Copenhague+5, en 2000), les Nations Unies ont formulé l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Cet engagement a été repris également par l'OCDE, le FMI et la BM et il a été énoncé lors de la Déclaration du

¹ Maître de Conférences associé en Economie du Développement à l'IUT B de l'Université Bordeaux III, consultante en évaluation de projets et membre de la Chaire Unesco de l'Université Bordeaux III pour la formation des professionnels du développement durable.

² Maître de Conférences en Géographie à l'Université de Montpellier III, en détachement à l'UMR Regards (CNRS/IRD) et membre de la Chaire Unesco de l'Université Bordeaux III pour la formation des professionnels du développement durable.

³ A titre d'exemple, voir "Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 – Combattre la pauvreté", 2000, New York, Oxford University Press pour la Banque Mondiale.

Millénaire faite par les chefs d'Etat et de gouvernement des Nations Unies (GUPTA et al, 2000).

La majorité des 1,5 milliards de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour sont des femmes ; de plus l'écart entre les femmes et les hommes s'est accentué au cours de la dernière décennie ; ce qui a remis en selle le fameux concept de "féminisation de la pauvreté". Par ailleurs, grâce à la Quatrième Conférence des femmes qui se tenait à Pékin en 1995, l'attention qu'accordent les institutions de Bretton Woods aux rapports de "genre"⁴ dans les discours et rapports officiels montrent à l'évidence une évolution des mentalités concernant l'intégration des femmes dans les programmes de développement. C'est lors de cette Conférence que fut lancée l'idée de fournir du microcrédit à cent millions de familles les plus pauvres (pour 2005) qui s'est concrétisée à Washington en février 1997 lors du sommet mondial du microcrédit. Ainsi, pour ne pas devoir remettre en cause le sacro-saint PAS, un financement de programmes de microcrédit au profit essentiellement des groupes les plus pauvres, à savoir les femmes, a augmenté considérablement sous l'impulsion du CGAP (*Consultative Group to Assist the Poorest*) qui regroupe entre autres donateurs, quelques pays du Nord, les Banques Asiatiques et Africaines de Développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la BM... Lors de Pékin+5 (2000), sur la base d'une enquête portant sur 1 065 institutions de microcrédit, on a pu estimer que plus de 14 millions de familles dont 75 % de femmes avaient pu avoir accès à du crédit. Ces résultats positifs font dire à beaucoup de professionnels du développement que ces programmes contribuent grandement à la réduction de la pauvreté des femmes ; alors qu'en marge de ce courant d'enthousiasme, certains chercheurs remettent en cause ce constat.

⁴ Le terme "genre" a été d'abord et surtout développé dans la littérature anglo-saxonne. Pour l'acception de ce terme et du concept sous-jacent en langue française, voir : JACQUET, I., 1995, "Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept", L'Harmattan, Paris, BISSILIAT, J., "Introduction", dans BISSILIAT, J., 1992, "Relations de genre et développement, Femmes et société", ORSTOM, Paris, pp. 11-23 LOCOH, T., TICHIT, C., "Introduction" dans LOCOH, T., LABOURIE-RACAPE, A., TICHIT, C., 1996, "Genre et développement : des pistes à suivre", CEPED, Paris, pp. 1-8.

Pauvreté, genre et microfinance : Concepts et évolutions

Dans ce contexte où la lutte contre la pauvreté est prioritaire et le microcrédit en vogue, la question se pose si l'intégration du concept genre permet à la microfinance de mieux atteindre ses objectifs, à savoir la réduction de la pauvreté des bénéficiaires des programmes et projets de ce type. Pour mieux cerner l'incidence de ce concept sur l'efficacité de la lutte contre la pauvreté, illustré par l'exemple de la microfinance, il est utile de rappeler dans un premier temps très sommairement les évolutions des concepts concernant la pauvreté, la manière dont l'on considère les femmes dans le contexte de la lutte contre la pauvreté, et les pratiques de la microfinance, secteur particulièrement ciblé sur les femmes pauvres. Dans un deuxième temps, l'heure sera aux réponses à la question posée : Quels sont les impacts des programmes de microfinance sur les femmes pauvres ? L'efficacité de ces programmes en termes de réduction de la pauvreté des bénéficiaires, se trouve-t-elle accrue par l'intégration de l'aspect genre ?

La multiplication des dimensions de la pauvreté

Pendant de très nombreuses années, l'approche de la pauvreté était surtout monétaire. A l'instar des institutions de Bretton Woods, les discours et la littérature à ce sujet se basaient surtout sur le critère du revenu : Etait pauvre celui qui avait un revenu inférieur à un dollar US par jour (en valeur de 1985). Si cette approximation peut avoir une certaine utilité, notamment pour des comparaisons internationales, elle s'avérait trop réductrice pour capter la réalité des vies des êtres humains en question.

Avec le lancement en 1990 du " Rapport mondial sur le développement humain " par le PNUD, le concept du développement humain a très vite eu des répercussions sur l'approche de la pauvreté : Celle-ci se caractérise non plus uniquement par le faible niveau de revenu et de consommation, mais également par un faible niveau d'instruction, par une santé précaire et un vieillissement précoce. L'édition de 1997 de ce rapport introduit le concept de "pauvreté humaine", tout en stipulant que l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) qui est également élaboré par le PNUD, ne saisit pas la totalité des aspects de ce concept : La pauvreté est "la

négarion des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain – longévité, santé, créativité, mais aussi conditions de vie décentes, dignité, respect de soi-même et des autres, accès à tout ce qui donne sa valeur à la vie" (PNUD, 1998).

Un des penseurs qui ont fortement influencé cette évolution du concept est l'économiste indien Amartya SEN. Pour lui, la pauvreté est avant tout une privation des capacités élémentaires. Néanmoins, "cette définition ne vise en aucune manière à nier l'évidence : un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités d'un individu" (SEN, 2000). Ce théoricien de la pauvreté a développé aussi le concept de capital social : Qu'il s'agisse de relations intragroupes, intergroupes ou environnementales, le capital social est un phénomène inhérent aux interactions sociales, c'est-à-dire inhérent à la structure des relations entre les personnes. Le capital social d'un agent (de l'individu à l'Etat) est une ressource sociale, issue des interactions culturelles et/ou structurelles, avec d'autres agents capables de générer des externalités durables qui changent leur situation économique⁵. En somme, on retrouve le principe des économies d'échelle, qui induit des diminutions des coûts individuels et donc un gain d'efficacité. Ce capital social génère donc des externalités qui améliorent l'efficacité du marché, soit en les complétant, soit en s'y substituant. Au niveau microéconomique, le capital social permet de mieux appréhender la pauvreté des ménages et leur capacité à y faire face (vulnérabilité).⁶

Sur la base de l'approche de SEN, ont été développés des concepts multidimensionnels de la pauvreté. A titre d'exemple, on peut citer Jean-Luc DUBOIS qui circonscrit la pauvreté par ses dimensions multiples : pauvreté sociale (correspondant à la faiblesse du capital social), pauvreté culturelle, pauvreté politique, pauvreté d'éthique et pauvreté économique, cette dernière étant composée des aspects monétaires, des aspects liés aux conditions de vie et des aspects liés aux potentialités des individus (DUBOIS, 2000).

⁵ Aujourd'hui on considère que le capital social se compose du capital social civil et du capital social gouvernemental. Le capital social civil (toutes les institutions de la société civile) et le capital social gouvernemental (institutions mises en place par le gouvernement) peuvent être des substituts et compléments l'un de l'autre. COLLIER, 1998, cité par SIRVEN, 2000. L'étude de Sirven a le mérite de faire le point sur ce concept. Nous nous sommes inspirés de ce travail pour expliquer le capital social.

⁶ Voir aussi l'étude de MAYOUX (2001), sur l'impact du capital social dans la lutte contre la pauvreté et l'*empowerment* au Cameroun.

Une autre évolution remarquable du concept de la pauvreté est une vision plus dynamique. Un tel élargissement peut être illustré à travers l'exemple de la pauvreté monétaire : Des ménages et des individus considérés comme "pauvres" ne se situent pas simplement à un niveau stable en dessous du seuil de la pauvreté et la lutte contre la pauvreté ne peut pas se réduire à l'idée de rehausser ce niveau au-dessus de ce seuil. Des analyses plus fines ont démontré que le revenu est sujet à des fluctuations importantes et que la pauvreté se traduit aussi par une incapacité de maintenir un niveau de bien-être spécifié (WRIGHT, 1999). En effet, c'est l'absence de stabilité qui caractérise ces situations de pauvreté et qui rend les individus ou ménages en question très vulnérables.

Cette complexité du concept de la pauvreté a été confirmée récemment par une large enquête menée par la Banque Mondiale qui visait à dire la pauvreté telle que la ressentent les plus démunis. Ceux que recouvrent les statistiques de la pauvreté exprimaient des facettes multiples de la pauvreté ayant trait surtout à des formes d'impuissance et de mal-être. Un des aspects évoqués par les femmes sont en effet les relations conflictuelles et inégales avec l'autre sexe (NARAYAN, 2000).

La pauvreté au féminin

Impulsée entre autres par la renaissance d'un mouvement féministe en Occident, la décennie de la femme de 1975 à 1985 a eu le mérite de focaliser l'ensemble des pays sur la condition féminine et de susciter une forte augmentation du nombre d'analyses, d'études et de publications sur les femmes du tiers monde. Une des œuvres pionnières, publiée déjà en 1970, est l'étude d'Ester BOSERUP,⁷ mettant en exergue l'importance du travail fourni par les femmes, notamment dans le domaine agricole, et les effets néfastes de leur non-considération dans les politiques de développement. Pendant la décennie de la femme, la division sexuelle du travail et l'impact des projets de développement sur les femmes sont largement étudiés. Les résultats de ces études et leurs répercussions sortent les femmes des niches sociales du développement en reconnaissant leur rôle productif.

⁷ BOSERUP, E., "Women's role in economic development", original publié en anglais en 1970, traduction française publiée en 1983 sous le titre "Les femmes face au développement économique", Paris, PUF.

Cette période a vu naître l'approche IFD (intégration des femmes dans le développement) qui tentait, comme l'indique son nom, d'intégrer les femmes dans le processus de développement existant, afin de rendre celui-ci plus efficient et efficace. A travers des projets pour femmes ou des volets "femmes" dans des projets qui se voulaient intégrés, on visait à accroître la productivité et le revenu des femmes. Cette approche a été mise en question progressivement, principalement pour deux raisons : Premièrement, les tentatives de considérer les femmes d'une manière isolée se sont avérées peu opérationnelles et deuxièmement, cette approche n'a pas pu surmonter le fait que le modèle de développement ne leur reconnaît pas de place à part égale avec les hommes (GRESEA, 2000).

L'évolution au Bangladesh, retracée par Anne-Marie GOETZ (GOETZ, 2001), n'est pas atypique pour l'évolution de la position de femmes par rapport au développement : A l'indépendance, les femmes se trouvaient en marge des efforts en vue du développement et elles ne recevaient de l'attention qu'en termes de responsabilité pour la santé de leurs enfants et concernant le planning familial. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les femmes apparaissent dans d'autres secteurs du développement, par exemple à travers des programmes de développement rural non-agricoles qui leur étaient destinés (entre autres, des programmes de formation concernant les soins de santé préventifs, la nutrition, l'alphabétisation et des petits travaux manuels). Déjà en 1975, des coopératives de crédit et d'activités génératrices de revenus ont été introduites. Cette reconnaissance du rôle productif des femmes intervenait relativement tôt au Bangladesh et elle représentait une avancée considérable, même si ces prestations étaient couplées avec des programmes de planning familial et habituellement réservées aux femmes mariées.

Ce type d'intervention illustre la prise en compte conjointe du rôle producteur et reproducteur⁸ et dans cela elle est conforme à l'approche IFD. Concernant le volet productif, il a été tenté de surmonter la pauvreté en agissant sur la faiblesse des ressources et des compétences, mais pas sur les causes de cette faiblesse.

En revanche, l'approche genre qui succède à l'approche IFD vers les années 1990, tente de pallier cette lacune en mettant l'accent sur les relations inégales de

⁸ ...mais l'amalgame des interventions axées sur les deux types de rôles a été sujet à des critiques importants, l'accès au crédit étant conditionné par l'acceptation du contrôle de la fertilité (GOETZ, 2001).

pouvoir comme étant un des facteurs majeurs qui conditionnent la situation des femmes. Le terme genre fait référence à la construction sociale des rôles féminins ou masculins. Ceux-ci ne sont pas seulement définis par le caractère biologique du sexe, mais sont le résultat des conditions de production et de reproduction propres à chaque société et en évolution constante. "Les genres ont une base culturelle ; ils sont définis par la société qui en détermine les activités, les statuts, les caractéristiques psychologiques, culturelles et démographiques, dont le point de départ est la différence sexuelle, mais qui ne peuvent pas se résumer ou se justifier par cette seule différence sexuelle" (GRESEA, 2000).

De plus en plus fréquemment, des chercheurs intègrent l'aspect genre dans l'analyse de la pauvreté.⁹ Le cadre d'analyse se complexifie et amène à une vision plus large des causes. A titre d'exemple, on peut citer la distinction entre besoins ou intérêts pratiques et intérêts stratégiques des femmes¹⁰ : Alors que les intérêts pratiques concernent surtout la satisfaction des besoins fondamentaux et l'accès à une source de revenu stable, les intérêts stratégiques remettent en question la position de la femme dans la société. En effet, des analyses selon le genre montrent que des aspects tels que le contrôle masculin de la force de travail des femmes, et leur accès limité au pouvoir politique et à des ressources à forte valeur sociale et économique sont à l'origine de leur accès limité à une source de revenu stable (YOUNG, 1997).

De tels résultats d'analyse ont de toute évidence des répercussions sur les politiques de lutte contre la pauvreté. D'un point de vue opérationnel, il s'agit d'adresser en même temps les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes afin qu'elles puissent sortir durablement de leur condition de pauvreté.

Dans ce contexte, les enjeux stratégiques se retrouvent dans un concept dont la traduction n'est pas aisée dans le milieu francophone : "*l'empowerment*" des femmes.¹¹ Isabelle JACQUET en donne une définition claire et englobante :

⁹ A titre d'exemple, voir LACHAUD J.-P. (1999), " Pauvreté, ménages et genre en Afrique Subsaharienne ", CED, Série de recherche 3, Université Montesquieu - Bordeaux IV, Bordeaux.

¹⁰ Basés sur les intérêts pratiques et stratégiques de MOLYNEUX (1985).

¹¹ Pour des raisons de clarté, nous préférons le terme anglais "*empowerment*" à ses traductions françaises "attribution de pouvoir" (voir BISSILIAT, J., "Introduction", dans BISSILIAT J., (1992), "Relations de genre et développement, Femmes et société", ORSTOM, Paris, pp. 11-23) ou "obtention de pouvoir" (JACQUET I. (1995), "Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept", L'Harmattan, Paris), voire "renforcer le pouvoir" ou "renforcement du pouvoir d'action" dans certaines versions françaises de publications de la Banque Mondiale et de l'UNIFEM.

L'*empowerment* correspond à l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale (JACQUET, 1995).

Ce concept fait référence à la capacité de comprendre la nature des structures décisionnelles dans les contextes particuliers : Qui prend les décisions ? Par quels processus sont-elles prises ? Comment ce processus peut-il être modifié ? Comment les personnes qui étaient dans le passé exclues du groupe de prise de décisions font-elles sentir leur influence dans les nouvelles décisions qui émergent ? L'*empowerment* est un processus vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les acteurs de la mondialisation, notamment la BM et les organismes onusiens, font de plus en plus allusion au concept de genre et insistent sur la contribution nécessaire des programmes de développement à l'*empowerment* des femmes, comme le prouve le dernier rapport de l'UNIFEM (Progress of the World Women, 2000). Plus précisément, l'intégration des rapports de genre dans des programmes ou projets de développement veut dire que ces derniers visent une modification des rapports de genre en faveur des femmes ; en d'autres termes, ils ont l'objectif de contribuer à l'*empowerment* de celles-ci.

Ce n'est pas un hasard si cette évolution des approches par rapport aux femmes dans le contexte du développement s'est produit parallèlement à l'évolution du concept de la pauvreté, retracée très sommairement ci-dessus. En effet, SEN a fortement insisté sur l'importance de la fonction d'agent ("agency") des femmes : "Elles ne sont plus les destinataires passives d'une réforme affectant leur statut, mais les actrices du changement, les initiatrices dynamiques de transformations sociales, visant à modifier l'existence des hommes aussi bien que la leur" (SEN 2000). DUBOIS applique son cadre d'analyse de la pauvreté à dimensions multiples pour vérifier si les politiques de lutte contre la pauvreté prennent en compte les "inégalités sexuées" (DUBOIS, 2000). Quant aux diverses formes d'impuissance, il est évident qu'elles ne caractérisent pas uniquement les conditions de vie des femmes pauvres. Or, en plus des discriminations ou des conditions défavorables qui touchent également les hommes (dues à l'ethnie, l'âge, la classe, la caste, etc.), les femmes pâtissent des relations inégales avec les hommes.

Le concept d'*empowerment* ne prétend pas pour autant que les femmes forment un groupe homogène face aux rapports de genre - les différences restent énormes entre la condition de femmes de différentes classes à l'intérieur d'une seule société, aussi bien qu'entre femmes de différentes cultures. En revanche, il s'agit

d'analyser dans chaque contexte culturel ce que *empowerment* peut signifier pour un groupe donné. Ceci est d'autant plus crucial dans le domaine de la lutte contre la pauvreté : L'augmentation durable des revenus contrôlés par les femmes représente un indicateur d'*empowerment* (parmi d'autres), car elle n'est que la manifestation visible d'une panoplie de changements plus fondamentaux et structurels. Ces derniers se trouvent aux niveaux de l'accès et du contrôle des ressources ainsi que du partage des responsabilités et ils ne sont pas dissociables des rapports de genre.

La microfinance comme réponse aux femmes pauvres

Le monde du développement connaît des phénomènes de mode et la microfinance en fait incontestablement parti, notamment dans le contexte de la lutte contre la pauvreté.

En réalité, ce terme recouvre une multitude de différents dispositifs. Marc LABIE a tenté une définition globale : "On appelle microfinance, l'octroi de services financiers (généralement du crédit et/ou de l'épargne), à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'artisanat ou du commerce, et n'ayant pas accès aux institutions financières commerciales en raison de leur profil socio-économique" (LABIE, 2000).

L'aspect le plus répandu (et le plus médiatisé) de la microfinance est le microcrédit. D'après la BM, il s'agit de crédits qui sont inférieurs à 40 % du PNB par habitant de chaque pays respectivement (GUERIN, 2000). En réalité, il ne semble pas avoir de consensus parmi les professionnels pour définir le seuil des crédits labélisés "micro" et la tentative de LABIE de circonscrire le champ par les caractéristiques des bénéficiaires semble plus pertinente. Un autre trait du microcrédit en particulier est moins contesté : Il est local et proche des gens (VINCENT, 2000 et GUERIN, 2000) et il est destiné à financer des microprojets. Son utilisation est étroitement liée aux activités du secteur informel. Plus récemment, des institutions de microfinance commençaient à proposer aussi des crédits pour financer des dépenses de consommation (aspect qui manque dans la définition de LABIE). Les femmes représentent sans aucun doute la majorité des destinataires du microcrédit. De nos jours, ce dernier est proposé dans un très grand nombre des pays en voie de développement, avec certaines spécificités, comme en Afrique où le

crédit est plus souvent conditionné par l'épargne que sur les autres continents (VINCENT, 2000).

Historiquement, le microcrédit était souvent lié à l'usure. Dans un village, le commerçant prêtait des petites sommes d'argent aux villageois qui ne pouvaient pas couvrir des dépenses ponctuelles (pour des médicaments, etc.) ou qui ne pouvaient pas faire face à la soudure sans un apport d'argent. Les taux d'intérêt étaient souvent très élevés, parfois déguisés en remboursements en nature au moment de la récolte. Ces pratiques répondaient à une demande et les usuriers s'enrichissaient (VINCENT, 2000). Aussi ce type de crédit pouvait-il entraîner les débiteurs dans une spirale d'endettement.

Un autre courant historique de la microfinance concerne les tontines, des groupes d'épargne et de crédit informels basés sur un principe de rotation. Il s'agit d'une pratique ancienne, datant au moins du 16^e siècle, qui a été retrouvée aux quatre coins du monde (Afrique, Caraïbes, Indonésie, Philippines, Inde, etc.) (SEIBEL, 1999). De multiples variantes existent, mais le principe de base est le même : La mise en commun de produits (par exemple, riz), de travail ou plus récemment de l'argent, permettant une certaine accumulation qui profite à un membre du groupe à la fois.

Ces deux "ancêtres" des projets de microfinance sont rappelés ici parce qu'ils continuent à coexister avec les initiatives actuelles qui s'inscrivent dans la lutte contre la pauvreté. De plus, ils montrent qu'il existait une certaine tradition de microfinance informelle dans de nombreuses cultures.

Les évolutions récentes de la microfinance tentent de répondre à un besoin manifeste de diversification des prestations proposées, d'une simple offre de crédit vers l'offre d'une grande panoplie de services financiers flexibles et de qualité (WRIGHT, 1999), visant notamment un rôle plus efficace de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté. Un des exemples les plus spectaculaires est l'assurance sociale proposée par la "*Self-Employed Women's Association*" (SEWA) dans plusieurs Etats d'Inde (KRAUSS, OSNER, 1999). On peut aussi citer des formes de microleasing ou des crédits en nature (par exemple sous forme d'une chèvre) qui ciblent particulièrement les clients les plus démunis. Pour ces mêmes clients, les institutions de microfinance commencent aussi à proposer des crédits à la consommation, c'est-à-dire pour financer la dot, des frais médicaux, etc... Cette

prestation peut permettre à des personnes pauvres de faire face à ce type de dépenses sans être confronté à la décapitalisation des ressources du ménage. Une telle offre diversifiée des microcrédits et de l'épargne, voire de l'assurance, tient mieux compte de la vulnérabilité des personnes démunies et de leur aversion contre le risque qui en découle.

L'orientation de la microfinance, et en particulier du microcrédit, plus spécifiquement vers les femmes est devenue le plus visible à travers l'exemple de la *Grameen Bank* au Bangladesh. L'objectif de départ était de prêter autant aux femmes qu'aux hommes et au début, il n'était pas facile d'atteindre un score de 50% de femmes. Très vite, il s'est avéré que les femmes sont plus fiables et plus régulières dans les remboursements. Aujourd'hui, plus d'un million de personnes sont touchées par la *Grameen Bank* dont près de 95% sont des femmes (CERISE, 2000). Ces dernières remboursent mieux leurs crédits (à 97-98% selon les sources) que les hommes.

Ce constat est généralisé et explique en partie l'orientation du microcrédit sur les femmes. Une autre raison pour cette féminisation de la microfinance réside dans une efficacité accrue en termes de lutte contre la pauvreté : La majorité des études montrent à l'évidence que dans un couple dès lors que les femmes possèdent un revenu, elles l'investissent prioritairement auprès des enfants et de la famille, ce qui améliore davantage les conditions de vie familiale qu'une augmentation de revenu des hommes.¹² Cibler des femmes pour des initiatives de microfinance ne visent pas toujours leur *empowerment* et peut se justifier également en terme de viabilité institutionnelle (vu le taux de remboursement élevé) et pour favoriser l'amélioration des conditions de vie familiales (JOHNSON et ROGALY, 1997).

En outre, on a pu observer que les femmes qui vivent dans la misère s'adaptent mieux et plus vite que les hommes au processus d'auto-assistance qui est mis en œuvre à travers les groupes solidaires, les "*self-help groups*" (*SHG*). Le *Tamil Nadu Development Corporation for Development of Women*¹³ donne une définition

¹² ...même si cet effet positif est en réalité atténué, les hommes profitant des nouveaux revenus familiaux (venant des épouses) pour limiter leurs dépenses familiales. (BADEN, 2000).

¹³ TAMIL NADU CORPORATION FOR DEVELOPMENT OF WOMEN LTD, (2000), « SHGs Credit guidelines », <http://www.tamilnaduwomen.org>. C'est un organisme parapublic qui est à l'origine de la

assez précise du *SHG* : "Un petit groupe de femmes, homogène économiquement, de pauvres urbains ou ruraux, formé volontairement pour épargner et contribuer à un fonds commun destiné à être prêté aux membres selon des décisions collectives et dans le but de travailler ensemble pour le développement économique et social de leur famille et de la communauté". Le *National Common Fund for Women* ou RMK¹⁴ énumère plusieurs traits spécifiques qui caractérisent les *SHG* : Ce sont des groupes de femmes cohérents et homogènes basés sur les affinités entre personnes (même type d'activité économique ou même lieu de vie). Ils sont de petite taille (entre dix et vingt membres), leur fonctionnement et leurs décisions sont prises sur le mode démocratique : ils sont dirigés par les membres eux-mêmes. Le fonctionnement en groupe est considéré comme un moyen de renforcement des capacités (*capacity-building*). On voit donc se dégager à travers l'énumération de ces caractéristiques la logique sous-jacente associée au concept de *SHG*, à savoir l'autonomie et l'autogestion, logique qui se retrouve dans l'expression *self-help* (s'aider soi-même).

Les *SHG* jouent un rôle essentiel pour l'accès des personnes démunies aux microcrédit parce qu'ils permettent de remplacer des garanties collatérales par la caution du groupe pour les crédits individuels. La pression sociale joue donc le rôle d'une menace c'est-à-dire incite l'emprunteur à ne pas adopter un comportement opportuniste.

Exposons en quelques lignes les principes de l'intermédiation financière par un groupe d'emprunteurs (BHATT, 1987).¹⁵ Tout d'abord, des femmes forment un groupe pour être habilités à obtenir un crédit. Le fond, qui vient de l'épargne des membres et/ou d'une source extérieure, est déboursé aux membres selon des critères décidés par le groupe et le groupe se porte caution pour les dettes de chaque membre. Les fonds peuvent être prêtés aux membres de manière individuelle. La caution solidaire génère des incitations au remboursement et contraint le groupe à se charger de la sélection, de la surveillance et du respect des obligations - tâches, qui habituellement incombent au prêteur. Les institutions prêteuses font des économies d'échelle, car d'une part, elles ne sont pas responsables de la formation des groupes et d'autre part, les membres leur

mise en place de *SHG*. L'un des responsables de cet organisme nous a permis de rencontrer plusieurs *SHG* dans le district de Vellore.

¹⁴ RASHTRIYA MAHILA KOSH, (1999), <http://rmk.nic.in>

fournissent les informations sur les emprunteurs potentiels. Du côté de la demande de crédit, le prêt en groupe est avantageux notamment si une partie des gains en coûts de transactions des institutions prêteuses est convertie en baisse des taux d'intérêt pratiqués. Le principal inconvénient du prêt en groupe pour les emprunteurs est l'aléa moral dans la mesure où du fait du principe de caution solidaire, le risque est assumé par le groupe alors que le bénéfice revient à un de ses membres : ceux-ci peuvent ne pas être incités à rembourser si la majorité d'entre eux est défaillante (HUPPI et FEDER, 1990). Ainsi, pour résumer, le prêt en groupe permet d'une part de réduire les imperfections de marché et ainsi améliorer l'accès des populations pauvres au crédit et d'autre part, il génère un risque potentiel de "free-riding" qui augmente avec la taille du groupe à défaut de pression morale renforcée ; la propension à être défaillant étant plus forte dans les groupes hétérogènes. STIGLITZ explique ainsi le succès de la *Grameen Bank* qui forme des groupes homogènes de cinq personnes (STIGLITZ, 1990).

Même si des études ont montré la difficulté à répliquer ce modèle dans d'autres contextes culturels (HULME, 1990), force est de constater qu'il s'agit d'une formule qui ouvre pour la première fois l'accès au crédit à un grand nombre de femmes pauvres.

Au moins d'un point de vue conceptuel, le microcrédit, en particulier s'il est basé sur des *SHG*, est l'intervention "par excellence" de la lutte contre la pauvreté en intégrant l'aspect genre. Kate YOUNG illustre ce point à l'aide d'un exemple simpliste mais pas pour autant dépourvu de pertinence : Face au besoin pratique des femmes d'obtenir accès à des sources de revenus stables, on peut s'imaginer des solutions diverses, comme la création de travail à domicile payé à la pièce, la mise à disposition d'emplois salariés au sein d'usines, ou le microcrédit pour financer une activité indépendante. La première solution comporte l'inconvénient de l'isolement de ces travailleuses à domicile et de l'absence de pouvoir de négociation vis-à-vis de l'employeur. Dans le deuxième cas de figure, les femmes se retrouvent également confronté à la domination masculine et les conditions de travail s'apparentent fréquemment à de l'exploitation. Le microcrédit, en revanche, adresse le problème de

¹⁵ Certains éléments des paragraphes sur les *SHG* et sur *SEWA* ont été tirés du mémoire de DEA de Jane PALIER "Les pratiques urbaines de microfinance indienne : de l'efficacité à la pérennité", août 2001, Université Lyon 2

la pauvreté des femmes dans son acception restreinte : faiblesse des ressources familiales, et dans son acception plus large et récente : l'inaccessibilité des ressources et l'absence de contrôle de ces ressources. Incontestablement, le microcrédit est une solution au moins potentiellement supérieure aux autres cas de figure, parce qu'il comporte des éléments qui devraient entraîner un plus d'*empowerment* (YOUNG, 1997). Ceci s'avère encore plus vrai si le microcrédit incite la femme à rejoindre un *SHG* qui crée un espace d'échange et de concertation entre femmes.

En analysant la littérature sur la microfinance, on constate qu'il n'existe pas d'unanimité au sujet de l'*empowerment* visé. MAYOUX distingue trois significations distinctes (MAYOUX, 1998) qui peuvent nous aider à éclaircir les mécanismes en jeu :

-L'*empowerment* économique individuel : on suppose que le fait d'augmenter l'accès des femmes aux programmes de microcrédit (financièrement viables) va leur permettre d'augmenter leur revenu (éventuellement par la microentreprise) et d'accroître leur contrôle sur le revenu et les ressources impliquées.

-L'*empowerment* par l'amélioration du bien-être : l'accès plus large à la microfinance permet aux femmes d'augmenter le bien-être de leur foyer et par cela d'améliorer leur statut au sein du ménage et de la communauté. Ceci leur donne une plus grande confiance en elles, une part plus grande dans les dépenses de consommation et une prise de pouvoir plus importante dans les décisions à l'intérieur du foyer. Par conséquent, on suppose que l'*empowerment* des femmes et la réduction de la pauvreté se renforcent mutuellement et de façon inévitable.

-L'*empowerment* social et politique qui implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes : L'*empowerment* des femmes dépasse alors le domaine économique, et il représente plus que l'amélioration du bien-être. En revanche, il s'agit de répondre aux intérêts stratégiques de genre et de s'attaquer à la subordination des femmes qui est présente dans tous les aspects de la vie (conscience individuelle, le foyer, le travail, la législation, les structures étatiques, les systèmes économiques et politiques internationaux, ...). Il est supposé que la microfinance peut être un point de départ utile pour lancer un tel processus de transformation des relations de pouvoir dans toute la société, notamment si cette intervention se fait à partir de *SHG*. L'engagement actif des individus dans un groupe

correspond au caractère collectif d'un tel processus d'*empowerment* en contribuant à réunir les conditions nécessaires pour que des femmes puissent discuter et mettre en commun leurs problèmes et besoins (SIERRA LEGUINA, 2000).

Microfinance et enjeux de l'*empowerment* des femmes dans la lutte contre la pauvreté

À l'heure actuelle, les recherches académiques intégrant la problématique de l'*empowerment* dans les programmes de microcrédit sont limitées et concernent essentiellement le Bangladesh (KABEER, 1998 et 2001 ; HASHEMI et al.1996 ; GOETZ et SEN GUPTA,1996, GOETZ, 2001 ; RAHMAN, 1999) et dans une moindre mesure l'Inde (CARR et al., 1999, MARIUS-GNANOU, à paraître) et le Cameroun (MAYOUX, 2001). Les preuves solides d'un impact de la microfinance sur les questions de genre manquent notamment en termes de comparaison inter-culturelle, aussi, nous focaliserons notre étude sur le monde indien (Inde et Bangladesh).

Les difficultés de mesure

Avant d'aborder le sujet de l'impact de la microfinance en termes d'*empowerment* des femmes bénéficiaires, il est opportun de rappeler une certaine réserve méthodologique, illustrée par les points suivants.¹⁶

Une des raisons pour les controverses qui persistent au sujet de l'*empowerment* comme effet d'actions de développement, réside dans la nature même du concept. Car les aspects concrets d'*empowerment* doivent être définis dans chaque contexte culturel spécifiquement, ce qui rend l'évaluation d'un projet par rapport son impact en termes d'*empowerment* délicate.

Cette difficulté peut être illustrée à travers l'exemple de la mobilité. A priori, il semble tout à fait pertinent de supposer qu'un *empowerment* accru pour des femmes bénéficiant de microcrédits productifs comporte aussi une plus forte mobilité de ces entrepreneuses. Or, une étude comparative d'évaluations de programmes

¹⁶ Pour une réflexion plus détaillée de ces aspects, voir HOFMANN, E. (2000), "La délicate mesure du difficilement visible - les écueils de l'intégration de l'aspect "genre" dans les évaluations de projet", Communication pour la Chaire Quetelet 2000, 21-24 novembre 2000, Louvain-la-Neuve, Belgique.

bangladais a montré qu'une augmentation des revenus de certaines femmes s'accompagne souvent par une réduction de leur mobilité. En effet, pour de nombreuses femmes au Bangladesh, le fait de ne plus être obligées de se déplacer elles-mêmes au marché, mais de pouvoir envoyer une autre personne à leur place, est considéré comme un progrès par rapport à leur statut. Il s'agit d'un luxe que les femmes pauvres ne peuvent pas "se payer" (KABEER, 1998).

Indépendamment de toute relativité culturelle du concept, vérifier si des femmes bénéficient d'un plus d'*empowerment* comparé à une situation initiale s'avère être un exercice complexe : Les processus de décision au sein des ménages ne s'appréhendent que difficilement de l'extérieur, les expressions du ressenti des femmes concernées peuvent être biaisées pour une multitude de raisons, et les opinions des hommes au sujet du statut de leurs épouses sont également d'une utilité réduite comme indicateur, si l'on garde en tête que ce sont souvent eux qui bénéficient des crédits accordés à leurs femmes, etc. Pour évaluer l'*empowerment* éventuel des bénéficiaires d'un projet, il faut avoir une connaissance très fine de leur situation, non seulement après le projet, mais également avant celui-ci (pour pouvoir constater l'écart).

De plus, même si un plus d'*empowerment* (défini dans le contexte spécifique) est constaté, l'évaluateur se heurte à la difficulté de prouver la causalité. Encore plus que dans des évaluations d'autres aspects d'impact, il est extrêmement difficile d'isoler l'effet de l'accès à la microfinance des effets d'autres changements et événements qui influencent la vie des bénéficiaires pendant la même période. A titre d'exemple, attribuer, entièrement ou partiellement, un pouvoir décisionnel accru à un projet de microfinance, relève davantage de convictions que de relations causales vérifiables.

Les indicateurs économiques traditionnellement utilisés dans l'évaluation de la microfinance, tels que le taux remboursement, le niveau de revenus ou le montant des prêts, ne constituent pas des indicateurs fiables d'une diminution de la pauvreté et encore moins de l'*empowerment*. A titre d'exemple, le taux de remboursement de plus de 95% chez les femmes ne révèle en aucun cas la difficulté qu'elles éprouvent à rembourser. Dans les faits, on sait que les emprunteuses, du fait de devoir rembourser dès l'octroi du crédit et avant même d'obtenir des recettes, doivent puiser dans d'autres sources de revenus.

Par conséquent, l'étude de l'impact de la microfinance sur les rapports de genre des femmes démunies pose quelques problèmes méthodologiques qui n'ont pas encore trouvé de solutions satisfaisantes et qui demandent des recherches supplémentaires. C'est devant cet horizon qu'il est opportun d'interpréter les remarques suivantes.

L'impact de la microfinance : éléments d'analyse

Aujourd'hui, on dispose de nombreuses études sur les effets pervers du système de microcrédit de la *Grameen Bank* : Le taux d'intérêt annuel avoisine les 20% depuis les années 1990 et se trouve donc au-dessus de celui que proposent les banques traditionnelles (12 à 14%) ou les ONG. Les femmes les plus démunies au départ, se retrouvent dans certains cas, notamment, suite à une catastrophe non prévue (maladie, décès du conjoint, catastrophe naturelle...), dans l'incapacité de rembourser (RAHMAN, 1999). Cela peut les obliger à décapitaliser et à réemprunter auprès d'usuriers pour pouvoir rembourser le microcrédit. Les taux d'abandon annuels au Bangladesh varieraient entre 10 et 15%.

En revanche, les femmes les moins pauvres, à la limite du seuil de pauvreté voire au-dessus, qui ont pu diversifier leurs possibilités de crédit ainsi que leurs activités, quittent la *Grameen Bank* dès que leurs revenus augmentent de façon significative (WIIG, 1997). Pour mieux analyser l'impact en termes de genre, il faudrait pouvoir tenir compte de l'ensemble du portefeuille dont dispose les personnes de sexe féminin et masculin, connaissant par ailleurs l'avantage qu'ont les hommes d'obtenir plus facilement de gros prêts grâce à l'accès plus facile aux marchés et à l'information. De plus, il est clair que le choix des activités des femmes et leur capacité à augmenter leurs revenus sont limités, le plus souvent, par leur faible accès aux ressources d'investissement (moins de 100 \$US¹⁷), par leur responsabilité dans la survie du foyer, par leur manque de temps, par leur faible mobilité et par les contraintes culturelles qui limitent leur accès aux marchés.

Le fait que les femmes soient enregistrées comme membres ne signifie pas forcément qu'elles contrôlent l'utilisation du prêt et dans certains cas, ne prouvent

¹⁷ Or, d'après F.Vincent (2000), c'est entre 100 et 1000 dollars que l'on peut prétendre à des créations d'emplois et d'entreprises.

même pas qu'elles participent à la décision de candidature du prêt (MONTGOMERY et al., 1996 ; GOETZ et SEN GUPTA, 1996¹⁸). Bon nombre de femmes continuent à céder leur prêt à leur époux, car pour les plus soumises d'entre elles, il est impensable d'avoir une mainmise sur les biens et les décisions prises en général et par tradition, notamment au Bangladesh, on leur interdit toute participation à l'extérieur du foyer.

Pour certains conjoints, ces prêts représenteraient une forme de dot, aussi ce crédit peut constituer une source de tension voire de violence dans le ménage si leurs épouses n'arrivent pas à l'obtenir. Le remboursement peut aussi créer des tensions et une pression énorme sur l'épouse dès lors que l'époux qui s'est approprié le prêt n'a plus les moyens de récupérer le capital. D'après A. RAHMAN (1999), l'expansion des systèmes de microcrédit au Bangladesh a entraîné une escalade de la violence domestique (verbale et physique) : sur 120 femmes (dépendant de la *Grameen Bank*) interrogées lors de son enquête, 70% d'entre elles ont noté une augmentation de l'agressivité et de la violence de la part de leurs conjoints. Ainsi, même si le crédit récupéré par l'homme ou géré conjointement par le ménage améliore inévitablement les conditions de vie familiale, en revanche les conséquences sur l'émancipation de l'épouse risquent d'être insignifiantes.

Indépendamment du contrôle du prêt, se pose la question de la disponibilité des femmes qui augmentent leurs activités par le crédit, alors qu'elles assument déjà une charge de travail importante. Notamment lorsqu'il s'agit d'activités à forte concentration de main d'œuvre, la surcharge de travail et les sacrifices sont souvent le prix à payer pour avoir accès aux revenus supplémentaires. Afin d'assurer les repas quotidiens et la charge des enfants, bon nombre de femmes débutent leur journée de travail dès 4 heures du matin. On aurait pu penser que cette place nouvelle des revenus des femmes diffuserait des modèles nouveaux chez les hommes. Or, d'après nos enquêtes récentes¹⁹, rares sont les hommes à vouloir s'occuper des activités domestiques, même si leurs épouses sont les seules au sein du ménage à exercer une activité grâce au microcrédit.

¹⁸ D'après leurs enquêtes menées au Bangladesh auprès de centaines de femmes dépendant des nombreux programmes de microcrédit, moins de 37% de femmes pouvaient prétendre à un contrôle réel de leur prêt.

¹⁹ Il s'agit d'enquêtes que nous avons mené dans le cadre de missions dans le Tamil Nadu en 1999 et 2001.

Par ailleurs, en dépit d'un fort taux de remboursement, les quelques études statistiques dont on dispose sur les emprunteuses révèlent de faibles augmentations de revenus pour la majorité d'entre elles (WRIGHT, 1999 ; KABEER, 2000 ; MARCISSAC, 1997). Ces études nous apprennent aussi que le revenu en hausse se stabilise habituellement après un certain temps et que seul un faible pourcentage d'emprunteuses bénéficierait d'une progression constante de leur revenu. Une étude approfondie réalisée par HULME et MOSLEY (1996) signalait déjà qu'à peine 11% des personnes bénéficiant d'un programme de microfinance voyaient leur revenu croître durablement.

En fait, cela peut s'expliquer par le fait que bon nombre de prêts (d'un montant inférieur à 100 \$US) sont affectés plus à des activités de subsistance voire de consommation qu'à des activités innovantes à risques. En effet, lors de nos enquêtes en pays tamoul, nombreuses étaient les femmes à vouloir se cantonner dans des activités informelles traditionnelles ne faisant pas vraiment appel à l'esprit d'entreprise (couture, vache, échoppe, tissage, vente de légumes...) sous prétexte qu'elles n'étaient pas assez instruites. Or, le microcrédit ne peut enclencher une dynamique d'accumulation à long terme que lorsqu'il y a des possibilités d'une part d'obtenir les crédits d'un montant significatif et de manière très régulière et d'autre part de pouvoir les multiplier afin de diversifier les activités génératrices de revenus.

Cependant, quels que soient les effets pervers des programmes de microcrédit et la permanence d'une inégalité de genre, la majorité des femmes que nous avons rencontrées ne voudraient en aucun cas renoncer à ce microcrédit, car elles accordent beaucoup d'importance à la possibilité qui leur est offerte d'apporter une contribution aux revenus du foyer et à l'amélioration des conditions de vie des enfants. Les quelques études concernant l'Inde (CARR, 1999 et MARIUS-GNANOU, à paraître) montrent que les activités liées au microcrédit ont permis à de nombreuses femmes de sortir de leur espace privé et d'être plus mobiles tant pour aller travailler que pour rendre visite à leur famille, d'être moins dépendantes de la belle-famille en participant aux prises de décisions concernant l'utilisation du prêt et des revenus et de gagner ainsi un respect de la part de la communauté. En ce sens, cela remet en cause les normes en vigueur.

Viabilité financière des institutions de microfinance et *empowerment*

L'un des paradoxes des programmes de financement est la tension entre les politiques conçues pour accroître la viabilité financière des institutions de microcrédit et les stratégies conçues pour l'*empowerment* des femmes. En effet, les exigences relatives à la durabilité financière des institutions mènent à réduire au strict minimum les services de soutien complémentaires (UNIFEM, 2000). Or, des volets complémentaires des programmes de microfinance, comme les programmes d'alphabétisation, les services de garderie, la formation en gestion des entreprises, peuvent avoir un impact significatif tant sur l'amélioration du revenu que sur l'*empowerment*.

Presque tous les programmes mondiaux de microfinance affirment que la viabilité financière de leurs activités constitue l'un des principes clés de leurs actions (et une exigence de la part de leurs bailleurs). Les subventions sont considérées comme des aides temporaires pour surmonter les coûts de démarrage de leurs activités. En fait, le but de ces promoteurs financiers est de développer des programmes de crédit viables sur le plan financier, c'est-à-dire de recouvrir, grâce aux charges des clients et aux intérêts, les coûts de fonctionnement (dont les réserves de perte et de remboursement différé), le coût des fonds et la perte de valeur due à l'inflation. Des taux d'intérêt élevés, une mobilisation de l'épargne et une responsabilité collective pour le remboursement du prêt devraient permettre de maximiser les profits tout en minimisant les coûts de services financiers. C'est ainsi que les banques préfèrent s'adresser aux femmes, vu leur docilité, leur soumission à la pression du personnel des programmes et leur rapidité à rembourser. Comme le note L. MAYOUX (1997), il semble probable que les programmes de microcrédit qui fonctionnent en général selon le paradigme de la viabilité financière ont une logique qui privilégie inévitablement les moins défavorisées des femmes pauvres.

Cependant, l'insuffisance de l'accès des femmes les plus pauvres au crédit a favorisé aussi diverses initiatives en Inde, notamment de la part des organisations féminines dont la plus connue est *SEWA*²⁰, cité déjà précédemment. Déclarée en tant que syndicat, cette organisation née en 1975 a regroupé au départ des femmes travaillant à leur compte, pour qu'elles obtiennent de justes rémunérations dans leurs

²⁰ Notons que *SEWA* signifie en hindi "servir" un dieu, une famille... : *SEWA* est donc une organisation qui souhaite servir, soutenir les femmes.

professions du secteur informel (construction, travail à la pièce à domicile de tout type : rouleuses de *beedies*, confection d'allumettes, couturières...). Par ailleurs, avant de mettre en place des coopératives de prêts et une banque, dirigée essentiellement par des femmes actionnaires, *SEWA* aidait les femmes à obtenir des prêts de banques nationalisées. Ces coopératives d'épargne et de crédit présentes dans toute l'Inde rassemblent aujourd'hui des centaines de milliers de femmes. Elles sont relativement bien gérées et les taux d'intérêts sont généralement inférieurs à ceux du marché. En raison de nombreux risques (décès, maladie...), *SEWA* inclus dans son taux de prêt non seulement le coût de l'intérêt bancaire, mais aussi une participation à un fonds de couverture de risque. Afin de garantir un taux d'intérêt inférieur à celui du marché, la *SEWA Bank* s'est associée à l'Etat pour créer un système d'assurance tous risques, accessibles aux femmes les plus pauvres. Ainsi pour 65 Rs/an²¹, elles s'assurent contre la maladie (à hauteur de 12000Rs), les pertes liées aux émeutes ou aux catastrophes naturelles (5000Rs), mais aussi contre l'accident ou le veuvage (3500Rs). Or, comme beaucoup d'entre elles ne renouvellent pas leur cotisation à cette assurance, la *SEWA Bank* les incite à constituer un capital bloqué : En épargnant 30Rs par mois pendant deux ans, les intérêts générés alors chaque année par les 720Rs déposés les assurent à vie (FICQUET, 2000).

L'épargne constitue donc l'activité principale de la *SEWA Bank* avec 92 927 comptes ouverts représentant 171 080 000 Roupies soit un dépôt moyen de 1 841 Roupies au 30 novembre 1998. Tous les membres du syndicat *SEWA* peuvent ouvrir un compte épargne en remplissant un formulaire : trois types de comptes sont alors disponibles sachant que la rémunération est en moyenne de 8%. Tous les emprunteurs potentiels doivent devenir actionnaires de la *SEWA Bank* (une action coûte 10 Roupies) pour pouvoir accéder à un prêt. Pour obtenir un prêt sans garantie (*unsecured loans*), un membre de la *SEWA* doit avoir ouvert un compte épargne, l'avoir maintenu de six mois à un an et avoir épargné régulièrement. Le comportement d'épargne d'une femme (la régularité et le volume de l'épargne) est le principal critère qui permet de déterminer sa "bancabilité". Il est en fait demandé aux organisateurs locaux de la *SEWA* qui maintiennent des contacts de proximité avec les membres de vérifier la solvabilité du demandeur du prêt et son activité

²¹ 1FF = 6,50Rs en octobre 2001.

économique. Ainsi, la *SEWA Bank* est une banque viable financièrement surtout du fait de sa mobilisation active de l'épargne des femmes.

Cet exemple montre en évidence le fait que la mobilisation de l'épargne des femmes favorisant la viabilité financière n'est pas incompatible avec l'*empowerment*. En effet, la population cible de la *SEWA* est constituée des femmes pauvres, travailleuses indépendantes du secteur informel urbain et rural, "invisibles" c'est-à-dire sans statut mais "femme de" ou "sœur de" et dont le travail et le revenu sont bien souvent ignorés par les statistiques. Elles sont donc "sans pouvoir" (*disempowered*) économique, social et politique. Il est frappant de constater que *SEWA* se réfère explicitement au message gandhien pour définir "*l'empowerment*" : Elle reprend à son compte le principe selon lequel chaque être humain doit avoir la possibilité d'être autonome (*self-reliant*).

SEWA fait le choix d'une approche globalisante en envisageant tout un ensemble d'objectifs et d'actions pour "donner du pouvoir" aux femmes pauvres. De manière plus concrète, "*l'empowerment*" passe par l'adhésion au syndicat *SEWA* et par la participation aux coopératives économiques pour atteindre le plein-emploi et l'autonomie de chaque femme. Mais ces objectifs individuels passent par "l'autoassistance [qui] requiert que les femmes s'organisent en groupe parce qu'une femme pauvre qui est seule est trop vulnérable et trop faible pour lutter"²². Le but final est que les femmes acquièrent une capacité à la prise de responsabilités et à l'action publique. Nous pouvons relever dans le discours de *SEWA* sur sa stratégie quelques termes importants qui appartiennent au répertoire gandhien²³. Il s'agit de "renforcer l'estime de soi de chaque femme", de "soutenir une décentralisation des mécanismes de décisions et d'affectation des ressources", de suivre une approche "à partir du bas" et de "répondre au peuple". Le travail de *SEWA* est "orienté vers l'autoassistance (*self-help*)" avec "une vision globale du développement" vers "une société plus humaine".

Ainsi, en Inde certains programmes de microfinance ont également été utilisés comme point de départ d'une mobilisation plus large des femmes, notamment dans les domaines social et politique. Un exemple au Tamil Nadu est tout à fait révélateur de ces nouveaux comportements : Un projet d'amélioration des conditions

²² IRED, (1999), p. 60.

²³ Propos des adhérentes de la *SEWA* relevés par K. OSNER (1996) cité par IRED, (1999), p. 61.

économiques des femmes les plus démunies grâce au microcrédit, soutenu par l'*International Fund for Agricultural Development*, a vu le jour dans les années 1989. Moins de quatre ans plus tard, plus de 42 000 femmes, dans trois districts du Tamil Nadu, s'étaient structurées en groupes de type syndical qui, en plus de l'amélioration de leurs conditions de vie personnelles, arrivaient à introduire des améliorations ne serait-ce qu'au sein de leur village (eau, santé, éducation...).

A l'inverse de la *Grameen Bank* qui a un programme minimaliste en matière d'*empowerment*, les grosses organisations de femmes comme *SEWA* ou encore le *WWF (Working Women's Forum)* ont su utiliser les programmes de microcrédit à des fins d'*empowerment*. Ces organisations puissantes (datant des années 1975) qui comptent aujourd'hui des centaines de milliers d'adhérentes avaient au départ pour objectif de permettre aux femmes pauvres d'avoir accès au crédit pour entreprendre ou étendre une activité. Aujourd'hui, ces organisations sont considérées à la fois comme des syndicats, des coopératives de crédit pour les femmes de basses castes et du secteur informel, un groupe d'entraide et surtout un groupe de pression pour toutes les questions concernant les femmes. Au-delà des activités sociales (vaccinations des enfants, alphabétisation, session de formation, programmes d'information sur le planning familial, création de centre de soins de jour...), ces organisations aident les femmes à prendre conscience de leurs droits et à les défendre, à améliorer leur condition de vie et leur statut social et encouragent chez elles l'esprit de solidarité par l'intermédiaire des groupes d'auto-assistance (*SHG*) ou *Sangam* en tamoul.

Le *Self-help group* féminin : outil d'*empowerment* et de lutte contre la pauvreté

Les *SHG* forment le pivot des programmes de microfinance dans le monde indien. La simplicité du processus d'adhésion et le rôle fondamental de l'Etat indien comme financier et interlocuteur majeur de ces programmes, explique le développement rapide de ces *SHG* en Inde. Conscient des biais des programmes gouvernementaux - non-remboursement des prêts par les hommes et absence de la dimension de genre et d'*empowerment* -, le gouvernement indien a décidé de regrouper en avril 1999 tous les programmes de développement rural sous l'appellation *Swarnjayanti Gram Swarozgar Yojana (SGSY)* en privilégiant le

microcrédit et l'*empowerment* des femmes à travers une approche participative (*SHG*)²⁴ et non plus interventionniste comme c'était le cas dans les années 1980.

Les *SHG* peuvent dans certains cas donner une base à une éventuelle organisation de la lutte contre d'autres problèmes de société tels que la violence domestique, l'alcoolisme des conjoints, le système de dot, comme nous avons pu l'observer lors de nos enquêtes auprès des *SHG*. Des rencontres hebdomadaires dans le cadre des programmes de microcrédit favorisent inévitablement la mobilité et la solidarité grâce à des liens entre voisines qui se sentent en confiance pour discuter de leurs problèmes familiaux. La prise de parole en public, selon bon nombre de femmes interrogées, notamment parmi les veuves et les femmes abandonnées, leur permet d'acquérir une plus grande confiance et une meilleure estime d'elles-mêmes. Les *SHG*, notamment dans le Tamil Nadu, ont été un moyen d'augmenter considérablement la présence des femmes élues lors des dernières élections des *panchayats*²⁵ en octobre 2001. En dépit du tiers des sièges réservés aux femmes dans les collectivités locales (*panchayats* et *zilla parishad*), l'*empowerment* politique des femmes a été longtemps peu significatif, car seuls les conjoints prenaient réellement toutes les décisions politiques. Or, les chiffres récents concernant les élections dans trois districts du Tamil Nadu mettent bien en évidence le rôle majeur des *SHG* dans la prise de pouvoir politique puisque bon nombre des femmes élues sont issues des *SHG*²⁶.

Ces *SHG* sont une occasion pour ces femmes d'exprimer leur volonté de créer des lieux de parole, d'action collective et de bâtir ainsi des espaces d'autonomie et de négociation. Plus que le microcrédit, ce sont ces *SHG* qui peuvent impulser des changements positifs dans la perception du rôle des femmes tant au niveau individuel qu'au sein du foyer et de la communauté.

Finalement, dans le *SHG*, on retrouve un potentiel pour l'accumulation de capital social. Tous les ingrédients du capital social indispensables à la viabilité financière, à la lutte contre la pauvreté, mais aussi à l'*empowerment* des femmes y sont réunis. L'action collective des *SHG* s'apparente à une mise en commun des ressources (économiques, financières, culturelles,...) qui va permettre d'atteindre

²⁴ DINKER RAO K., "SGSY : Strengthen credit delivery to make it work", *The Hindu*, 31 August 1999 ;

²⁵ littéralement, cela veut dire conseil de sages. En fait, cela correspond aux communes.

²⁶ "Hopes of SHGs' role in shaping mandate belied", *The Hindu*, 14 octobre 2001.

des objectifs communs - lutte contre la pauvreté, viabilité financière et *empowerment* - lesquels seraient inaccessibles de manière individuelle.

De la nécessité d'intégrer l'approche participative et le concept d'*empowerment* dans les programmes de lutte contre la pauvreté

L'approche participative est fondamentale tant sur le plan de la réduction de la pauvreté qu'en matière d'*empowerment*. "C'est seulement en consultant abondamment les femmes, en recherchant quels sont leurs besoins, leurs stratégies et leurs contraintes, et en instaurant un dialogue entre les femmes et les agences de développement (...) que l'on trouve la meilleure combinaison possible entre l'*empowerment* et les objectifs de viabilité" (MAYOUX, 1997). Ce que MAYOUX constate pour la viabilité des institutions de microfinance, est également vrai pour leur impact sur la pauvreté et sur l'égalité entre hommes et femmes. Les *SHG* sont des bases idéales pour des approches réellement participatives parce qu'ils permettent un maximum d'implication des femmes concernées. Ces approches sont indispensables si l'on veut non seulement répondre aux besoins pratiques des femmes, mais également à leurs intérêts stratégiques.

En fait, pour combattre efficacement la pauvreté, il est nécessaire d'intégrer les rapports de genre dans des programmes de microfinance dès leur conception et l'*empowerment* doit devenir un de leurs objectifs. Cela exige un réexamen des normes et des réglementations du double point de vue des hommes et des femmes, l'incorporation de politiques basée sur l'égalité des sexes dans les services fournis aux hommes et aux femmes, l'intégration de la stratégie de genre et de l'*empowerment* à la formation du personnel et l'inclusion d'indicateurs sur l'habilitation des femmes dans les évaluations de projets (UNIFEM, 2000).

Le fait que les programmes de microcrédit dans le monde indien s'adressent presque exclusivement aux femmes afin de surmonter l'irresponsabilité des hommes concernant l'épargne et le remboursement des crédits, risque de déresponsabiliser davantage les hommes et d'augmenter la pression sur les femmes. En effet, les résultats d'une étude menée au Bangladesh, montrent que là où les prêts sont perçus comme étant plus facilement obtenus par les femmes que par les hommes, ceux-ci utilisent les femmes pour accéder aux prêts, créant ainsi des dettes

enregistrées au nom des femmes, ce qui rend ces dernières très vulnérables dans les cas de décès, maladie ou séparation du couple (GOETZ et SEN GUPTA, 1996). De même, l'*empowerment* est un processus graduel et réversible : certaines femmes sont susceptibles d'arrêter de se rendre au marché et perdre le contrôle de leur entreprise, si des membres masculins de la famille décident de s'en charger pour elles.

Aussi, les programmes de microcrédit devraient-ils davantage intégrer des stratégies de genre afin de résoudre éventuellement les conflits voire renforcer la coopération conjugale en s'appuyant sur le propre désir de changement des hommes. En effet, lors de nos enquêtes, bon nombre de conjoints n'ont pas hésité à soutenir leurs épouses en participant à la mise de fonds et celles-ci montrent le désir d'associer leur conjoint concernant l'utilisation du microcrédit. Il faudrait stimuler plus activement le soutien des hommes en développant de nouveaux types de rôle, et en développant des réseaux masculins qui souhaitent le changement en évitant bien sûr de détourner les rares ressources des réseaux de femmes (MAYOUX, 1998).

Au-delà de la nécessité d'intégrer des systèmes d'inclusion sociale (assurance sociale, protection sociale, retraite...) dans tous les programmes de microfinance, il semble utile de combiner le microcrédit à d'autres interventions, à l'instar de *SEWA* que nous avons déjà largement évoqué et qui offre bien plus qu'un programme de simples prêts. Certes, l'adoption d'une démarche intégrée n'oblige pas nécessairement l'organisation financière à assumer les fonctions d'intermédiation qui concernent à la fois la sphère sociale et financière. Dans ce contexte, les ONG qui sont proches des bénéficiaires peuvent offrir des services allant de la mise en place de groupes à caution mutuelle jusqu'aux formations de métiers, en passant par le recours aux banques locales. Ces ONG ont aussi un rôle à jouer en matière de formation, liée au crédit (aide à la compréhension des engagements, taux d'intérêts, explication des divers types de documents de banque, échéanciers de remboursement...) ou plus générale (gestion de groupe, leadership, droits civiques,...). Le nouveau rôle de ces ONG dans la microfinance peut aussi permettre l'émergence de relations plus étroites entre l'Etat et les ONG et la société civile en général (NAIR, 2001).

Pour conclure, force est de constater que sans *empowerment*, les femmes démunies ne peuvent sortir durablement de la pauvreté et la microfinance a un rôle à jouer, même si son impact sur l'*empowerment* des femmes démunies est mitigé : L'*empowerment* économique individuel des bénéficiaires peut être important, mais son degré dépend du contrôle que ces femmes exercent réellement sur l'utilisation du crédit et sur les revenus qui en découlent. L'amélioration de bien-être du foyer semble être l'effet le plus fréquemment enregistré (même s'il est plus fort auprès des ménages moins pauvres) et il n'est pas étonnant que le statut des femmes s'en trouve également amélioré. Quant à l'*empowerment* social et politique, la microfinance ne peut être qu'un parmi d'autres facteurs déclenchants.

Si l'on constate un tel potentiel d'*empowerment* de la microfinance, c'est aussi, voire majoritairement, dû au recours aux *SHG*, pratiqué par un grand nombre des institutions de microfinance. Ce sont ces groupements des femmes qui permettent de rendre la microfinance efficiente et efficace, tout en créant des conditions de lancer un processus d'*empowerment* social et politique. Encore faut-il que les institutions de microfinance soient prêtes et capables d'accompagner et de soutenir un tel processus. Ceci ne semble possible qu'à travers une approche large qui intègre d'autres aspects au-delà de la microfinance et qui répond à l'ensemble des besoins des femmes pauvres. Il est évident qu'une telle approche ne peut qu'exceptionnellement être le fruit d'une seule organisation. Il s'agit plutôt de développer des stratégies de collaboration avec d'autres intervenants et de préparer les *SHG* à un tel travail avec un réseau d'acteurs plutôt qu'avec des institutions individuelles. Dans de tels réseaux qui s'appuient sur des *SHG* féminins, la microfinance reste sans aucun doute un élément clé dans la lutte contre la pauvreté avec ses dimensions multiples.

BIBLIOGRAPHIE

BADEN S., (2000), "Gender, governance and the feminisation of poverty", *Women's political participation and good governance, 21st century challenges*

BHATT V.V. (1987), "Financial innovations and credit market evolution", *Economic and political weekly*, N°22, M-45 cité par RAJASEKHAR D. (1996), "Problems and prospects of group lending in NGO credit programmes in India, *Savings and Development*, vol XX, N° 1, p. 83.

CARR M., CHEN M., JHABVALA R. (ed.), (1998), "Speaking out. Women's economic empowerment in South Asia", Vistaar Publications, New Delhi,

CERISE (2000), "Les systèmes financiers décentralisés", Paris.

DUBOIS J.-L. (2000), "Comment les politiques de lutte contre la pauvreté peuvent-elles prendre en compte les inégalités sexuées ?", dans « Rapports de genre et questions de population. II Genre et développement. » (dir. BOZON M., LOCOH T.), *Dossiers et recherches*, N°85, INED

FIQUET B., (2000), "Travail informel", *Globe mémoires*, n°3,

GOETZ A.M. (2001), "Women Development Workers", Sage, New Delhi, London

GOETZ A.M., SEN GUPTA R. (1996), "Who takes the credit ? Gender, power and control, over loan use in rural credit programs in Bangladesh", *World development*, vol.24, n°1 pp.45-63

GRESEA, (2000), "Ajustement, ...elles en parlent, la cause des femmes et les nouvelles orientations du FMI et de la BM", *Le monde selon les femmes, Entraide et Fraternité*, Belgique

GUÉRIN I. (2000), *Micro donc limité ? Défis Sud*, n°43

GUPTA S., HAMMOND B., LEETE R., SWANSON E., (2000) "La marche vers les objectifs internationaux de développement", dans : *Finances & Développement*, décembre 2000, FMI, Washington

HARPER M., (1996), "Self-help groups - some issues from India", *Small Enterprise development*, vol.7, n°2

HASHEMI SYED M. et al., (1996), "Rural credit programs and women's empowerment in Bangladesh", *World development*, vol.24, n°4, pp. 635-653

HERZ B., (1989), "Comment associer les femmes au développement économique", *Finances et développement*, décembre

HOFMANN E., (2000), "La délicate mesure du difficilement visible - les écueils de l'intégration de l'aspect "genre" dans les évaluations de projet", Communication pour la Chaire Quetelet 2000, 21-24 novembre 2000, Louvain-la-Neuve, Belgique.

HULME D. (1990), "Can the *Grameen Bank* be replicated ? Recent experiments in Malaysia, Malawi and Sri Lanka", *Development Policy Review*, Volume 8, p. 287-300 cité par RAJASEKHAR D., (1996), "Problems and prospects of group lending in NGO credit programmes in India", *Savings and Development*, vol XX, N° 1 p. 84

HUNT J., KASYNATHAN N., (2001), "Pathways to empowerment ? Reflections on microfinance and transformations in gender relations in South Asia", *Gender and Development*, vol.9, N°1, March 2001, pp.42-52

HUPPI M. et FEDER G. (1990), "The role of groups and credit cooperatives in rural lending", *The World Bank research observer*, cité par D. RAJASEKHAR, (1996), "Problems and prospects of group lending in NGO credit programmes in India, *Savings and Development*, vol XX, N° 1 p. 84

IRED (Innovation et Réseaux pour le développement), (1999), "SEWA" in *Peuples et Pouvoir. Organisations populaires en marche. Afrique-Amériques-Asie*, Paris, L'Harmattan, pp.53-111, cité par PALIER J., (2001), "Les pratiques urbaines de la microfinance indienne : de l'efficacité à la pérennité", Mémoire de DEA d'Economie, Université Lyon 2

JACQUET I. (1995), "Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept", L'Harmattan, Paris

JANARDHAN N., (1993), "Lessons from a women's development project : do poor women have a choice", *Asia Pacific journal*, vol.2, n°2

JOHNSON S., ROGALY B., (1997), "Microfinance and Poverty Reduction", Oxfam, Oxford

JOHNSON S., KIDDER T (1999), "Globalization and gender – dilemmas for microfinance organizations", *Small enterprise development*, vol.10, n°3

KABEER N., MURTHY R.K., (1996), "Compensating for institutional exclusion ? Lessons from Indian Government and Non-Government Credit interventions for the poor", *IDS discussion paper*, 356

KABEER N. (1998) "Money Can't Buy Me Love ? Re-evaluating Gender, Credit and *Empowerment* in Rural Bangladesh", IDS Discussion Paper no. 363, Sussex

KABEER N., (1999), "Resources, agency, achievements : reflections on measurement of women's *empowerment*", *Development and Change*, Vol. 30, pp.435-464

KABEER N., (2001), "Conflicts over credit : re-evaluating the *empowerment* potential of loans to women in rural Bangladesh", *World Development*, vol.29, N°1, pp.63-84

KOTHARI U., (1997), "Women's paid domestic work and rural transformation", *Economic and Political weekly*, April 26, 1997

KRAUSS A., OSNER K., (1999), "Fallstudie über das *Empowerment* von Frauen : Der Weg der "Self-Employed Women's Association" (SEWA), Schriftenreihe Gerechtigkeit und Frieden der Deutschen Kommission Justitia et Pax, Reihe : Entwicklung hat ein Gesicht bekommen, Band 7, Bonn.

LABIE M. (2000), "La microfinance en questions", FHP, Paris.

MACISSAC N., (1997), "Le rôle du microcrédit pour réduire la pauvreté et favoriser l'égalité des sexes", document de travail, *Société asiatique des partenaires*

MARIUS-GNANOU K., (1998), "L'impact des programmes de développement économique (microcrédit) sur les femmes en milieu rural : le cas de l'Inde", in *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK, Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 1998.

MARIUS-GNANOU K., (2001) "Des initiatives locales pour une autre mondialisation : le rôle du microcrédit dans la lutte contre la féminisation de la pauvreté en Inde rurale", *Espace et territoire de la Société Languedocienne de Géographie*: n° spécial : *Mondialisation : de nouveaux espaces pour les entrepreneurs des pays du Sud : Monde indien et monde arabo-musulman* (direction : K.Marius-Gnanou et J.M.Miossec) (à paraître)

MAYOUX L. (1998), "L'*empowerment* des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit", *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK, Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, .

- MAYOUX L., (1998), "Participatory learning for women's *empowerment* in microfinance programmes", *IDS bulletin*, vol.29, n°4
- MAYOUX L., (2001), "Tackling the down side : social capital, women's *empowerment* and microfinance in Cameroon", *Development and change*, vol.32, pp.435-464
- MOLYNEUX M. (1985) "Mobilization without Emancipation ? Women's Interests, State and Revolution in Nacaragua", *Feminist Studies* 11 . pp. 227-54, cite dans YOUNG, K.,(1997), "Planning from a gender perspective : making a world of difference", dans : *Women and Development Reader* (eds. VISVANATHAN N., et al.), Zed Books Ltd, London and New Jersey
- NAIR T., (2001), "Institutionalising microfinance in India, an overview of strategic issues", *Economic and Political Weekly*, 27 janvier
- NARAYAN, D. (2000) "Silence et impuissance : le lot des pauvres", dans *Finances et Développement*, FMI, Washington, Vol. 37, no. 4
- PALIER J., (2001), " Les pratiques urbaines de la microfinance indienne : de l'efficacité à la pérennité", Mémoire de DEA d'Economie, Université Lyon 2
- PNUD (1998), "Rapport mondial sur le développement humain 1998", PNUD, Economica, Paris.
- RAHMAN A., (1999), "Microcredit initiatives for equitable and sustainable development : who pays ?" *World development*, vol.27, n°1, pp.67-82
- RAJASEKHAR D. (1996), "Problems and prospects of group lending in NGO credit programmes in India", *Savings and Development*, vol XX, N° 1, pp.79-103
- SEIBEL H.-D. (1999), "Informal Finance: Origins, Evolutionary Trends and Donor Options", International Fund for Agricultural Development (IFAD), IFAD Rural finance working paper series, No. A3. 1999 (Revised February 2000)
- SEN A. (2000), "Un nouveau modèle économique", Ed. Odile Jacob, Paris.
- SIERRA LEGUINA B. (2000), "Criterios para la evaluación con perspectiva de género", dans : Revista Española de Desarrollo y Cooperación, n°6, 2000. Instituto Universitario de Desarrollo y Cooperación, Universidad de Complutense, Madrid
- STIGLITZ, J.E. (1990), "Peer monitoring and credit markets", *The World Bank Economic review*, 4 (3), citée par RAJASEKHAR D. (1996), "Problems and prospects of group lending in NGO credit programmes in India, *Savings and Development*, vol XX, N° 1, pp.79-103
- UNIFEM, (2000), *The progress of women, empowerment and economics*
- VINCENT F. (2000), "Le système du micro-crédit permet-il le développement ? ", dans *Problèmes Economiques*, no. 2.666.
- WIIG A., (1997), "Credit expansion in microcredit programmes : dilemmas and feasible methods of studying them", paper presented to CGAP Working group on impact assessments methodologies, apris. Cité par MAYOUX L., (1998), "L'*empowerment* des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit", *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Institut Universitaire d'Etudes du Développement
- WRIGHT, G.A.N., (1999), "Examining the impact of micro-finance services – increasing income or reducing poverty ?", dans : *Small Enterprise Development*, ITDG, Londres, vol. 10, no. 1
- YAQUUB S., (1995), "Empowered to default? Evidence from Brac's micro-credit programmes", *Small Enterprise development*, vol.6, n°4

L'approche genre dans la lutte contre la pauvreté –Elisabeth Hofmann et Kamala Marius-Gnanou
Colloque « Pauvreté et développement durable » organisé par la Chaire Unesco de Bordeaux 4

YOUNG K.,(1997), "Planning from a gender perspective : making a world of difference", dans :
Women and Development Reader (eds. VISVANATHAN N., et al.), Zed Books Ltd, London and New
Jersey